

# Le « Grand Paris » en débat

Pour bon nombre d'architectes et d'urbanistes, le bouillonnant Roland Castro en tête, la cause est entendue : seule une entité qui dépasserait la frontière du boulevard périphérique est à la hauteur des enjeux d'aménagement de la région parisienne. Dès 1983, l'architecte, chargé par la gauche d'une mission intitulée « Banlieues 89 », mettait en avant cette idée. Plus de vingt ans plus tard, l'explosion partie de Seine-Saint-Denis, avec ses cités en feu à quelques kilomètres des arrondissements cossus de la capitale, a remis en lumière l'« apartheid urbain » dénoncé par M. Castro et d'autres.

Depuis l'époque de « Banlieues 89 », l'architecte imagine un périmètre délimité par la ligne de crête des forts de la banlieue parisienne. Membre du PCF et fondateur du Mouvement de l'utopie concrète (MUC), il entend même porter cette idée dans le débat présidentiel : il s'est déclaré candidat pour le MUC.

Quel que soit le tracé retenu, l'idée d'un « Grand Paris » s'appuie sur un constat d'évidence : aucune autorité n'englobe dans la même action politique la capitale et la zone « dense » ou « centrale » qui l'entoure. Or seule une coopération entre la capitale et ses voisins peut permettre de traiter les questions de transports, de pollution, d'habitat, d'inégalités... D'autant que Paris, minuscule avec ses 10 500 hectares au milieu d'une Ile-de-France de 1,2 million d'hectares, est très petite par rapport aux autres capitales européennes.

Longtemps écrasante de par son poids politique, économique, culturel, la Ville Lumière n'avait ni lien ni influence politique sur les communes limitrophes, alors même que le

flux des populations chassées par la hausse des prix des logements parisiens ne faisait que s'amplifier. Et qu'une spécialisation géographique outrancière (logements à l'est de Paris, bureaux à l'ouest) rendait inextricable la question des transports.

L'idée du « Grand Paris » est pourtant restée longtemps taboue dans les milieux politiques, parce qu'elle évoquait l'« annexion » des communes proches (Passy, Vaugirard, Montmartre...) par laquelle s'est effectuée, de fait, l'extension de la capitale à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Et personne ne songe vraiment à

une nouvelle annexion pure et simple, dont la seule idée suscite chez les maires des communes de banlieue un rejet viscéral.

La volonté des maires de maintenir l'autonomie de leurs communes est souvent critiquée par les urbanistes et les architectes, qui dénoncent des réflexes de « fief » ou des comportements de « roitelets ». La ligne de partage, au demeurant, est plus générale : praticiens et universitaires déplorent souvent le découpage de la France en quelque 36 000 communes. Dans la sphère politique au contraire, la commune est considérée comme une institution démocratique de proximité essentielle, moins touchée que les autres par la « crise de la représentation ». Même si chaque élu connaît très bien les réalités de l'égoïsme municipal, par exemple pour accueillir des logements sociaux. Ainsi Jean-Pierre Brard, maire de Montreuil et député apparenté PCF de Seine-Saint-Denis, favorable à une coopération permanente capitale-banlieue, juge pourtant que le « Grand Paris » est « une idée de Martien », une « vue complètement technocratique, déshumanisée, qui ne tient pas compte du réel ». Pour

lui, « chaque commune a son identité » et si les villes touchées ont globalement « tenu » pendant l'explosion de violences, c'est bien « parce que les élus étaient présents sur le terrain ».

Après son élection en 2001 à la Mairie de Paris, Bertrand Delanoë (PS) a vite compris que le splendide isolement de la capitale n'était plus possible, alors que, peu à peu, la banlieue s'organisait elle-même par la coopération intercommunale, longtemps inexistant en Ile-de-France. M. Delanoë a ainsi développé une politique que Jean Tiberi, son prédécesseur UMP, affirme avoir lui-même amorcée, en chargeant l'un de ses adjoints, Pierre Mansat (PC), de développer les relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France. Même si ce relatif rapprochement n'empêche pas la municipalité d'être critiquée, par exemple pour avoir lancé une politique de réduction de la circulation automobile pour le seul Paris intra-muros. L'étape suivante pourrait être la création d'une « conférence métropolitaine » avec Paris et les communes proches.

## « Instaurer la confiance »

Aller au-delà, lancer vraiment le « Grand Paris », reviendrait à créer un échelon intermédiaire, tant sur le plan géographique que sur le plan politique, entre l'Ile-de-France et la seule commune de Paris. Autrement dit une structure de coopération intercommunale entre la capitale et les communes de la « zone centrale » de l'Ile-de-France. Mais, pour de raisons différentes, le maire de Paris et le président de la région, Jean-Paul Huchon, lui aussi PS, écartent, à court terme, une telle évolution. « L'agglomération, pour moi, c'est la région », lance M. Huchon. Il refuse « un échelon politique ou institutionnel supplémentaire pour l'aménagement de l'Ile-de-France » qui risquerait surtout, juge-t-il, « de se substituer, de contrecarrer, ou d'être en incohérence » avec l'action du conseil régional. Elu de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), dans la grande banlieue, M. Huchon exclut que l'institution régionale soit cantonnée à l'aménagement « de franges de la banlieue excentrée ». Il a néanmoins accepté, dans le cadre de la révision en cours du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF), la création d'un atelier consacré à la « zone centrale ».

Pour sa part, M. Delanoë ne cache pas qu'il a évolué. Avant d'être maire de Paris, il était favorable à une structure intercommunale. Une fois élu, face aux réticences, voire au refus de l'Etat et des autres collectivités territoriales, il a admis qu'une institution nouvelle n'est pas envisageable « avant d'avoir changé le climat, instauré une confiance ».

Certains membres de l'UMP parisienne vont plus loin. Claude Goasguen, président du groupe au Conseil de Paris et l'un des candidats à l'investiture du parti pour les élections municipales, doit publier, en janvier 2006, un livre *Paris, ville-monde*, dans lequel il plaide pour un « Grand Paris » sous la forme d'« une structure intercommunale ambitieuse ». Mais Jean Tiberi, ancien maire de la capitale et lui aussi candidat à la candidature UMP pour 2008, est plus prudent. S'il n'a pas encore arrêté sa position définitive, sa philosophie semble, sur ce sujet, très proche de celle de M. Delanoë. Favorable à une « instance de concertation permanente » entre Paris et toutes les communes voisines, il estime qu'il faut procéder par étapes. A terme, il n'envisage une institution « décisionnaire » qu'avec un accord unanime des partenaires en présence. La route vers le « Grand Paris » est sans doute encore longue. ■

## ANALYSE JEAN-LOUIS ANDREANI

## LE MANS, LA SYNTHÈSE par Pancho

